

**COMMISSION POUR LES MEDICAMENTS A BASE DE PLANTES A USAGE HUMAIN  
(CMP)**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 09/10/2014  
ANNULÉE**

**1. ANNULATION DE LA RÉUNION**

En raison du nombre limité de dossiers qui ont été soumis à discussion, il a été décidé en concertation avec le Président d'annuler la réunion.

**2. PROCÉDURE ÉCRITE DU 01/10/2014 jusqu'au 08/10/2014**

Conformément à l'article 27 du Règlement d'ordre intérieur de la CMP, le Président décide de procéder à une procédure écrite pour approuver le procès-verbal du 11/09/2014 et pour les dossiers urgents qui ne nécessitent pas de débat au sein de la Commission. Ceci afin de ne pas ralentir inutilement le traitement administratif ultérieur des dossiers.

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL (PV) DE LA RÉUNION DU  
11/09/2014**

Le procès-verbal a été approuvé le 08/10/2014 avec la modification demandée.

**4. AUTORISATIONS DE MISE SUR LE MARCHÉ (AMM) – ENREGISTREMENTS  
(REG)**

**4.1. Demandes ENREGISTREMENT, procédure nationale (PN)**

La CMP approuve la conclusion d'évaluation d'un dossier.

**4.2 Demandes de modifications d'AMM/Enregistrement, procédure nationale (PN)**

La CMP approuve la conclusion d'évaluation de deux dossiers.

**4.3 Demandes d'AMM/REG, procédures de reconnaissance mutuelle (MRP) et  
procédures décentralisées (DCP)**

**4.3.1 Dossiers pour lesquels la Belgique est état membre de référence (RMS)**

La CMP approuve la conclusion d'évaluation d'un dossier.

## 5. Divers

### 5.1 Proposition calendrier CMP 2015

La CMP approuve la propositions de calendrier de réunions. Ce calendrier est consultable en suivant le lien : [http://www.fagg-afmps.be/fr/commissions/commission\\_pour\\_les\\_medicaments\\_a\\_base\\_de\\_plantes\\_a\\_usage\\_humain\\_cmp.jsp](http://www.fagg-afmps.be/fr/commissions/commission_pour_les_medicaments_a_base_de_plantes_a_usage_humain_cmp.jsp)

## 6. CONCLUSION

La procédure écrite a été approuvée après implémentation de la remarque soulevée le 08/10/2014.